Diocèse de Joliette. - Fête titulaire du saint Esprit.

Comme la fête de la Pentecôte est privilégiée contre tout office (Rubr. génér. du brév., titre X, No. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).

LA PRATIQUE DES ŒUVRES ET LA TOLERANCE

ES circonstances de notre vie sociale nous font à Montréal, comme d'ailleurs dans plus d'une ville, une situation délicate. Beaucoup de gens, qui ne partagent pas notre foi, vivent à nos côtés. Comme nous, parfois mieux que plusieurs d'entre nous, ils ont à coeur le succès d'oeuvres importantes, qui intéressent le bien public. Devons-nous nous unir pour combattre avec eux les bons combats, contre l'alcool par exemple, contre le luxe exagéré, contre la malversation, pour la répression des crimes, la protection des faibles, des jeunes délinquants, etc., etc. La réponse est facile semble-t-il de prime abord. Il faut nous unir avec les protestants, ou même avec les incroyants, pour obtenir avec eux ce que peut-être nous n'arriverions pas à gagner sans eux. Ayons l'esprit large et tolérant, nous répète-t-on sans cesse. Soit! Mais n'y a-t-il pas danger de voir de l'union même sortir la confusion? La tolérance pour les personnes et le respect de la bonne foi des gens ne conduisent-ils pas à la coupable tolérance de principes et d'idées qui sont contraires à notre foi catholique et à ses enseignements ?

d

d

SI

0

m

il

qi

Pe

be

m

tr.

ex

C'est une grosse question. Le Père Janvier, qui prêche le carême à Paris, depuis plusieurs années déjà, dans cette chaire de Notre-Dame, qu'ont rendue si célèbre les Lacordaire, les Felix et les Montsabré, la traitait, cette question, au cours de sa dernière retraite pascale, avec une clarté et une maîtrise qui nous engagent à en faire bénéficier nos lecteurs.

C'est aux supérieurs, aux chefs, aux évêques, dit-il quelque part, qu'il appartient d'indiquer les précisions nécessaires ici